



*Vendredi 7 mai 2021
10h – 11h30
Grand Amphithéâtre de la Sorbonne*

**Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements :
d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique**

[Jean-David Lévitte](#)

Ambassadeur de France

Membre de l'Académie des sciences morales et politiques



Le conférencier, Jean-David Lévitte

Aujourd'hui membre de l'Académie des sciences morales et politiques et président du Conseil de la Fondation du Geneva Council for Security Policy (GCSP), Jean-David Lévitte a eu une carrière diplomatique particulièrement remarquable : ambassadeur à l'ONU à New York puis aux États-Unis à Washington, il a également été pendant seize ans à l'Élysée le conseiller en politique étrangère de trois présidents de la République.

De 2007 à 2012, il a été le conseiller diplomatique et Sherpa du Président Nicolas Sarkozy. De 2003 à 2007, il a été Ambassadeur à Washington pendant la difficile période de la guerre en Irak. De 2000 à 2002, il a été ambassadeur à l'ONU à New

York, présidant le Conseil de sécurité lors des attaques du 11 septembre 2001, et négociant le retour des inspecteurs en Irak en 2002.

De 1995 à 2000, il a été le conseiller diplomatique et Sherpa du président Jacques Chirac. Auparavant, il a été notamment Directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques du ministère, Directeur d'Asie (il a négocié à ce titre l'accord de paix au Cambodge), ambassadeur aux Nations Unies à Genève, sous-directeur de l'Afrique de l'Ouest au ministère.

Entré au Quai d'Orsay en 1970, Jean-David Lévitte a commencé sa carrière diplomatique à Hong Kong puis à Pékin, avant d'être appelé par le président Giscard d'Estaing à rejoindre l'Élysée de 1975 à 1981.

Né à Moissac en 1946, Jean-David Lévitte est titulaire d'une licence en droit, diplômé de Sciences-Po Paris et diplômé des Langues Orientales (INALCO) en chinois et indonésien.

La conférence

Le 11 février 1979, au début d'une année qui va transformer le monde, en Iran le Chah perd le pouvoir et la révolution islamique de Khomeiny s'affirme comme la protectrice des Chiites partout, y compris dans les pays arabes. L'Irak de Saddam Hussein réagit en lançant une guerre contre l'Iran qui durera 8 ans et s'achèvera par la ruine des deux pays.

Pour effacer cet échec et financer sa reconstruction, en août 1990, l'Irak envahit le Koweït sur lequel il affirme avoir des droits. Le Président Bush (père) réagit en créant, avec le soutien de l'ONU, une coalition de 35 États, y compris arabes, pour protéger l'Arabie saoudite et chasser les forces irakiennes du Koweït. Cette coalition est un modèle de leadership américain, de respect du droit international, d'efficacité militaire et de retenue puisqu'elle saura résister à la tentation d'aller jusqu'à Bagdad pour en chasser Saddam Hussein. À l'issue du conflit, le Conseil de Sécurité de l'ONU impose à l'Irak un strict contrôle de ses armes de destruction massive.

Le 11 septembre 2001 est une autre date qui va transformer le monde : l'attaque des terroristes d'Al-Qaïda contre New York rassemble la communauté internationale autour des États-Unis : une coalition internationale, soutenue par l'ONU, est formée contre l'Afghanistan dirigé par les Talibans qui refusent d'extrader les terroristes.

Mal conseillé par les Néo-Conservateurs, le Président Bush (fils), contre les vues de la majorité du Conseil de sécurité des Nations unies, lance au printemps 2003 une offensive américaine contre les forces de Saddam Hussein. La victoire militaire des États-Unis débouche sur un grave échec politique, en Irak même et pour l'image des États-Unis dans le monde.

Mots-clés : Leadership – Conseil de sécurité – Droit international – Coalition – Al-Qaïda – Multilatéralisme.

En résonance avec les programmes

- **Enseignement commun d'histoire, classe terminale**

« Les relations entre les puissances et l'opposition des modèles politiques, des années 1930 à nos jours » : thème 4 : « Le Monde, l'Europe et la France depuis les années 1999, entre coopérations et conflits », chapitre 1, « Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux » : ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Seront mises au jour les formes et l'étendue des conflits ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale. On mettra en perspective les nouvelles formes de conflits : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances (...). Point de passage et d'ouverture : le 11 septembre 2001.

- **Spécialité « Histoire Géographie Géopolitique et Sciences politiques », classe terminale.**

Thème 2 « Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution ». L'étude de ce thème a un double objectif : comprendre les logiques des affrontements armés ; étudier les modalités de construction de la paix.

– Le premier axe s'appuie sur la définition classique de la guerre par Clausewitz pour aborder, à travers l'étude du terrorisme, le cas de conflits qui n'entrent pas dans le schéma « classique » des guerres entre États.

– Le second axe permet de comprendre, à travers les exemples des traités de Westphalie et des actions de l'ONU, la complexité de la construction de la paix et ses enjeux diplomatiques.

Objet de travail conclusif : « Le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non étatiques).

Jalons : Les deux guerres du Golfe (1991 et 2003) et leurs prolongements : d'une guerre interétatique à un conflit asymétrique.

Pistes de réflexion

- Quelles sont les logiques des affrontements armés ?
- À conflit régional y a-t-il – idéalement – une résolution mondiale ?
- Quel rôle l'ONU joue-t-il dans le maintien de la paix ?
- Comment réussir à penser la guerre, et à la faire, tout en construisant la paix ?
- Quelles leçons tirer des crises au Moyen-Orient pour le leadership d'une grande puissance, en l'occurrence celui des États-Unis hier, celui de la Chine aujourd'hui ?

- Comment analyser, du point de vue de la stratégie américaine, le retrait progressif des forces américaines du Moyen-Orient, entamé sous Obama, poursuivi sous Trump ?
- Cela pourrait-il se poursuivre également sous la présidence de Joe Biden ? Avec quelles conséquences pour le maintien et la construction de la paix au Moyen-Orient ?
- Depuis la guerre en Irak, il semble qu'on soit passé à des formes de guerres larvées, interminables et inextricables, avec des acteurs qui ne sont plus des États mais des groupes, des réseaux ou des nébuleuses qui se reconfigurent (« des mouvances ») et qui agissent sur différents territoires « extérieurs » par le terrorisme : la diplomatie et la défense des États ont-elles les moyens d'affronter ces périls ? Se sont-elles donné de nouveaux instruments ?
- Y a-t-il une possibilité à l'avenir que l'Europe devienne un acteur « supra-étatique » qui compte sur la scène internationale dans le règlement des conflits ? À quelles conditions ? Avec quels instruments existants – ou avec quels nouveaux instruments ?
- En l'absence d'un « leadership européen », ou en tout cas tant que l'Europe n'est pas assise à la table des négociations, la France a-t-elle intérêt à s'impliquer dans les crises du Moyen-Orient et, plus largement, de la Méditerranée ?
- Les opérations militaires n'apportent une solution durable que si l'après-guerre est soigneusement préparé : les très mauvaises situations actuelles en Irak, mais aussi en Afghanistan ou en Libye, en témoignent a contrario. Que pourrait-il être fait dans une optique de long terme ?
- La lecture du conflit au Moyen-Orient et de sa résolution est-elle aujourd'hui unifiée entre les historiens et les diplomates ? Quelles sont les éventuelles divergences et comment s'expliquent-elles ? Est-ce une question de rapport de force, de culture politique et diplomatique, de visions du monde ?

Matière à penser

« La distinction entre guerre et paix est devenue inopérante, tant la violence s'est installée dans des régions où les concepts d'État et de Nation sont évanescents ou inopérants, fruits vénéneux des découpages territoriaux postcoloniaux. La mondialisation favorise la fluidité et la contagion des conflits dont les métastases se répandent jusque dans nos villes.

La communauté internationale, déchirée par les rivalités entre les États-Unis, la Chine et la Russie, est impuissante à définir et imposer un cadre de règlement de ces crises polymorphes ».

Général Henri Bentégeat, « Efficacité et utilité des interventions militaires », communication devant l'Académie des sciences morales et politiques, lundi 2 décembre 2019

Pour aller plus loin

Jean-David Lévitte, Le 11 septembre 2011 et ses suites, communication faite en séance à l'Académie des sciences morales et politiques, le lundi 28 novembre 2016, suivie de débats ([observations et questions à l'orateur](#))

Jean-David Lévitte, Avec la fin de quatre siècles de domination occidentale, quel sera l'ordre mondial au XXI^e siècle ?, communication faite en séance à l'Académie des sciences morales et politiques, le lundi 7 janvier 2019.

Michel Duclos, La France face à la recomposition du Proche-Orient, communication faite en séance à l'Académie des sciences morales et politiques, le lundi 16 septembre 2019.